

ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE SNPS

PROJET DE TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS

1 INTRODUCTION ET CONTEXTE

2 DIAGNOSTIC DE LA PROTECTION SOCIALE AU SENEGAL

2.1 DIMENSIONS DE LA PROTECTION SOCIALE

2.1.1 DEFINITIONS

2.1.2 PROTECTION SOCIALE, EMPLOI ET CROISSANCE ECONOMIQUE

2.1.3 PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITE NATIONALE

2.1.4 PROTECTION SOCIALE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE

2.2 CARACTERISQUES DE LA PROTECTION SOCIALE AU SENEGAL

2.2.1 COMPOSANTES DE LA PROTECTION SOCIALE AU SENEGAL

2.2.2 EVALUATION DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE

2.2.3 EVALUATION DES SYSTEMES ALTERNATIFS DE GESTION DES RISQUES

2.2.4 EVALUATION DES PROGRAMMES DE FILETS DE SECURITE SOCIALE

2.2.4 EVALUATION DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3 OBJECTIFS PRIORITAIRES DE LA SNPS

4 PILIERS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

4.1 EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

4.2 REFORME DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE

4.3 DIVERSIFICATION DES INSTRUMENTS DE PROTECTION SOCIALE

4.4 AMELIORATION DE LA CAPACITE DE REPONSE AUX CHOCS ET RISQUES

4.4 POUR LES GROUPES VULNERABLES

4.5 PREVENTION ET GESTION DES CATASROPHES ET RISQUES MAJEURS

5 MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

5.1 CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

5.1.1 INSTRUMENTS ET PROCEDURES DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNPS

5.1.2 INSTRUMENTS ET PROCEDURES DE CIBLAGE DES GROUPES VULNERABLES

5.2 INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNPS

5.3 FINANCEMENT DE LA STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

Annexe 1 : Processus de formulation

Annexe 2 : Matrice des mesures¹ (2006 – 2010)

Annexe 3 : Plan d'Actions Prioritaires (2006 – 2010)

Annexe 4 : Tableau des indicateurs (2006 – 2015)

¹ 1) Mesures générales transversales 2) Mesures spécifiques 2) Mesures sectorielles (éducation, agriculture, eau potable, etc)

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GROUPE THEMATIQUE SECURITE SOCIALE

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à coté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires accompagnés d'un fichier électronique.

:

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GROUPE THEMATIQUE EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à coté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires accompagnés d'un fichier électronique.

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GROUPE THEMATIQUE REDUCTION DES CHOCS POUR LES GV

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à coté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires ccompagnés d'un fichier électronique.

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GRUPE THEMATIQUE GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à côté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires accompagnés d'un fichier électronique.

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GROUPE THEMATIQUE SECURITE SOCIALE

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à côté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires accompagnés d'un fichier électronique.

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GROUPE THEMATIQUE EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à coté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires ccompagnés d'un fichier électronique.

COMITE DE PILOTAGE
STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE

PREPARATIN STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE
PROJET DE TERMES DE REFERENCE
DU CONSULTANT CHARGE D'APPUYER LES GROUPES THEMATIQUES
GROUPE THEMATIQUE REDUCTION DES CHOCS POUR LES GV

CONTEXTE

Le gouvernement du Sénégal a élaboré en 2002 un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), cadre de référence en matière de politique économique et de lutte contre la pauvreté qui vise sur un horizon de quinze ans, à réduire sensiblement la pauvreté au Sénégal.

Le diagnostic fait par les acteurs durant le processus participatif du DSRP a mis en évidence la faiblesse voir l'absence de protection sociale comme un des facteurs de basculement des ménages dans la pauvreté. Les risques de basculement liés aux facteurs de vulnérabilité qui sont à la fois environnementaux, naturels, les maladies handicapantes concernent toutes les catégories sociales mais prennent une dimension particulière pour certaines catégories les plus vulnérables. C'est pourquoi le Sénégal met l'accent sur la nécessité de faire de la protection des groupes vulnérables un des piliers de sa stratégie à côté des investissements dans l'accès aux services sociaux de base et dans la création de richesse pour assurer une réduction durable de la pauvreté. Les premières années de mise en œuvre ont mis en évidence la faiblesse de prise en charge de la protection sociale en général et de celle des groupes vulnérables en particulier. Pour pallier cette insuffisance, il a été retenu d'élaborer un document de stratégie de protection sociale qui sera une composante essentielle du nouveau DSRP.

A cet effet le gouvernement a mis en place un comité de pilotage multisectoriel et multidisciplinaire avec la participation de tous les acteurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour approfondir les différents axes de la stratégie. Chaque groupe élaborera sa contribution autour des principaux axes de travail notamment le diagnostic, les axes stratégiques, le dispositif de mise en œuvre, la matrice des mesures, le Plan d'actions prioritaires et la matrice des indicateurs. Pour les besoins de production des rapports de synthèse et d'appui aux commissions, le comité technique sollicite les services de consultant pour la préparation et l'élaboration des différentes contributions.

OBJECTIFS

Le consultant a pour mandat d'appuyer le Groupe de travail dans la production de son rapport de synthèse conformément aux termes de référence du processus de formulation de la SNPS et selon la méthodologie et le calendrier retenu.

TACHES DU CONSULTANT

Le consultant travaillera sous la supervision technique du bureau de la commission et du Comité Technique du processus et aura pour principales tâches :

- collecter les informations et rédiger de document de synthèse ;
- préparer le rapport provisoire du GT sur la base des différentes contributions ;
- organiser les différents ateliers de travail et de validation du rapport de la commission ;
- produire le rapport final de la commission.

Le consultant organisera les échanges entre la commission et les autres acteurs (autres commissions, services compétents ect).

PROFIL RECHERCHE

Le consultant doit disposer d'une expérience avérée en matière de conduite de processus participatif. Il doit aussi des connaissances du DSRP, et la protection sociale en particulier les aspects spécifique de la sécurité sociale ainsi qu'une bonne capacité de communication, de synthèse et de rédaction.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Les prestations seront menées durant la période de juillet à octobre 2005.

PRODUITS - LIVRABLES

Le consultant devra présenter :

- un rapport d'étape, au plus tard le **5 août 2005**.
- un rapport provisoire, au plus tard le **30 septembre 2005**. Ce rapport portera sur la matrice des mesures (objectifs et lignes d'actions) et sur la mise à jour des indicateurs
- un rapport final, au plus tard, 5 jours après réception des observations de la commission

Une synthèse de quinze (15) pages doit être joint au rapport final

Tous les rapports seront produits en trois (3) exemplaires ccompagnés d'un fichier électronique.

CALENDRIER DE TRAVAIL

Date	Activités	Objectifs
juillet	Réunion Comité technique préparation SNPS + les partenaires	1. Approbation du plan de rédaction de la SPS 2. Identification des besoins d'information, des sources d'information 3. Mise en place des groupes thématiques d'approfondissement 4. élaboration d'un plan d'action 5. finalisation des programmes pilotes de PS identifiés dans le CSRP 2 pour l'inscription dans le budget 2006
	Finalisation des études complémentaires	6. combler les écarts des diagnostics et risques par catégorie de groupe vulnérables 7. Finalisation des études • la PS sociale des routiers • la PS des ruraux • revue des dépenses publiques 8. Elaboration document de référence sur le ciblage des GV
	Elaboration pré rapport	9. intégration et consolidation des résultats
août	Atelier National	10. Présentation pré rapport 11. Travaux de groupes thématiques 12. approfondissement analyse 13. établissement des priorités 14. validation des indicateurs de suivi de la SPS
août	Ateliers des groupes thématiques	15. Finalisation des contributions 16. établissement de la matrice des mesures : politiques et réformes institutionnelles • mesures générales et transversales • mesures spécifiques à la PS et GRS • mesures sectorielles (agriculture, éducation etc.) • voyages d'études et échanges d'expériences sur les bonnes pratiques (PS, GRS, transferts sociaux etc.)
août - septembre	Synthèse	17. Préparation du rapport provisoire de la SNPS
octobre	Séminaire de validation	18. Validation de la SNPS
Novembre		19. Formations à la carte des acteurs impliqués dans le processus
Décembre 05 Mars 06	Echanges sur la SPS avec les équipes nationales	20. recueillir les avis des pairs des autres pays en envoyant le fichier par email et en organisant une discussions par vidéoconférence sur le document
Mars juillet 06	Elaboration des programmes d'investissements pour budget 2007	21. Evaluation 2005 DSRP ET CSRP 22. Début mise en œuvre des programmes pilotes de PS Formulation des programmes de la SPS